

## COLLECTIF INFO 18.06.2015

Chers amis naturistes,

Juste quelques lignes pour vous rappeler qu'il ne faut pas payer la deuxième redevance qu'Euronat vous réclame au mois de juin....

En effet, dès lors que vous avez adressé la lettre d'accompagnement du paiement de la redevance 1, remettant en cause le protocole transactionnel, Euronat est informé de votre désaccord.

En effet, l'article **1134 du code civil français** dispose que :

*« Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites.*

*Elles ne peuvent être révoquées **que de leur consentement mutuel**, ou pour les causes que la loi autorise.*

*Elles doivent être exécutées de bonne foi. »*

Notre règlement de jouissance requiert donc pour être modifié notre accord individuel et ne dépend pas d'un quelconque protocole transactionnel signé entre la direction d'Euronat et une association...

La procédure lancée par 260 titulaires d'un droit de jouissance suit son cours.

En tout état de cause, ne PAYEZ PAS la redevance « travaux » (ou conservation des Investissements).

Amitiés Naturistes

### RAPPEL

Une motion remettant en cause le vote du protocole transactionnel a été validé par l'assemblée générale IFE AIDE du 11 avril et l'acceptation du protocole a été revotée avec le résultat suivant : adhérents qui acceptent le protocole 78 mais adhérents qui rejettent le protocole... 226 voix.

Un courrier a été envoyé par le nouveau bureau d'IFE-AIDE à la direction d'Euronat qui va avoir du mal à se prévaloir d'un accord du protocole transactionnel par l'association «représentative » des titulaires de droit de jouissance.

---

Le bureau est aujourd'hui formé par des membres du collectif. Si vous n'êtes pas membre d'IFE-AIDE, nous vous incitons à le devenir de façon à former un bloc encore plus solide face aux prétentions de la direction. Une association comme IFE-AIDE qui représente pour l'heure environ 600 titulaires de droits de jouissance à l'avantage d'être structurée, mieux organisée qu'un collectif informel...

Pour adhérer cliquez sur le lien suivant, <http://www.ife-aide.eu/>

L'adhésion coûte 15€ par an !